



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



Protocole sanitaire pour la rentrée de septembre 2020

La réouverture du LFIV

1. Rentrée
2. Les conditions d'accueil
3. L'agencement des espaces scolaires
4. Les gestes barrières
5. L'éviction scolaire
6. Les missions des agents d'entretien

2. La rentrée

	Primaire	Secondaire
Mardi 1 ^{er} septembre	Prérentrée des enseignants à Hadxaykhao à 8h00	
Mercredi 02 septembre	<ul style="list-style-type: none">➤ Rentrée à 8h00 : CM2 / CM1➤ 8h30 : CP /CE1 /CE2➤ 9h00 : GS/MS	<ul style="list-style-type: none">➤ Rentrée des collégiens à 8h➤ Rentrée des lycéens à 9h
	➤ Sortie pour tous à 12h, pas de 1/2 pension.	
Jeudi 03 septembre	Rentrée à 8h00 : PS	
	Reprise du service de restauration scolaire	
Lundi 07 septembre	Début des activités périscolaires	
Samedi 12 septembre		Visite de l'établissement à 9h30 Réunion des parents de 6 ^{ème} à 10h

3. Les conditions d'accueil

- Les parents et les personnes extérieures sont accueillis dans l'établissement, sur rendez-vous, avec un masque et après lavage des mains obligatoire.
- Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les personnels quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées dans les espaces clos.
- **Prise de température quotidienne** (thermomètres infrarouges sans contact)



- **Personnel** : prise de température à leur arrivée sur les deux sites.
- **Primaire** : un agent placé à chacune des 2 entrées (maternelle et élémentaire) procèdera à la prise de température de chaque élève.
- **Secondaire** : un agent procèdera à une prise de température avant la montée dans le bus scolaire. Un autre agent sera à l'entrée du lycée et fera de même pour ceux qui viennent par leur propres moyens.

3. Les conditions d'accueil

- Salle d'isolement différente de l'infirmerie.
 - A Thadeua : salle périscolaire
 - A Hadxaykhao : 2 loges du théâtre
- Les élèves de maternelle et les élèves de l'école élémentaire rentreront par des entrées différentes. Les ASEM et enseignants de maternelle prendront en charge leurs élèves au portail.

5. L'agencement des espaces scolaires

- Retour des classes à la normale avec l'effectif complet.
- Le foyer des lycéens sera ré-ouvert.
- **Dans le bus scolaire : un élève par place. Port du masque obligatoire.**
Nettoyage du bus entre chaque groupe d'élèves (accoudoir, dossier, poignées).
- **Pour la restauration scolaire pour une période de deux semaines:**
 - Interdiction pour les élèves du secondaire de sortir de l'établissement entre 12h10 et 13h et aux récréations.
 - Inscription de tous les élèves à la ½ pension ou panier repas
 - Le lavage des mains obligatoire avant la restauration sera poursuivi tout au long de l'année.

6. Les gestes barrières

- Rappeler aux élèves et aux personnels les gestes barrières à la rentrée : affichage massif aux entrées, aux sanitaires, à la restauration scolaire, dans les salles de classe, dans le bus scolaire.
- **Distance raisonnable** entre chaque personne
- **Pas de contacts directs** : serrage de main, bise, limiter l'échange de matériel, etc. Revoir toutes ces règles dans chaque classe.
- **Éviter de se toucher** les yeux, le visage, le nez.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

6. Les gestes barrières

- **Le port du masque est obligatoire quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées dans les espaces clos (ex : bus scolaire).**
 - Les élèves doivent arriver au lycée avec leur propre masque.
- **Lavages des mains** réguliers et ritualisés : 30 s minimum (avec du savon, et séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre).
- **Gel hydro alcoolique** disponible dans des lieux spécifiques pour le personnel et les élèves du secondaire (salle des professeurs, salle de classe, EPS, restauration...).
- A la **BCD** et au **CDI** nettoyage des livres.
- **Aération des salles** : Après chaque cours et/ou à chaque récréation arrêter la climatisation et ouvrir les fenêtres (enseignants).

7. L'éviction scolaire



- Éviction scolaire **en cas de fièvre** supérieure à $37,5\text{ C}^{\circ}$ ou de **symptômes respiratoires** (toux, perte d'odorat, mal de gorge,...) pour toutes personnes.
- L'élève ou l'agent présentant des symptômes sera accompagné par un personnel (muni d'un masque) dans la salle d'isolement prévue à cet effet, une deuxième prise de température sera effectuée.
- Si plus de $37,5\text{ C}^{\circ}$ la famille sera contactée pour venir chercher l'enfant dans les meilleurs délais et inviter à consulter un médecin.
- Pour un personnel : retour au domicile. Il lui sera conseillé de prendre contact avec un médecin.
- Si un élève déclare des symptômes en cours de journée, même protocole.

7. L'éviction scolaire

- Dans tous les cas, la vie scolaire se chargera de prendre des nouvelles du malade.
- Demande de **certificat médical** pour toute absence et réintégration 24h après la fin de la fièvre. (sauf **COVID**).
- **Si ce dernier est atteint du Covid-19, l'établissement scolaire devra en être impérativement informé.**
- **En cas de COVID** avéré dans l'établissement. Tous les élèves et personnels ayant été en contact avec cet élève seront avertis. La classe, le niveau scolaire voire le site de l'école pourront être fermés avec éviction des élèves et personnels concernés pendant une quarantaine de durée à déterminer.
- **Quarantaine** après un voyage à l'étranger conformément aux règles en vigueur au Laos.

9. Les missions des agents d'entretien

- Séance de formation à tous les agents pour revoir toutes les règles d'hygiène, la désinfection et les gestes barrière.
- Avant la rentrée des élèves et des professeurs, **grand nettoyage** et désinfection des locaux et du matériel.
- **Nettoyage du bus** scolaire après chaque trajet.
- **Nettoyage des vestiaires EPS** avant changement de classe.
- Un **nettoyage** minutieux des surfaces extérieures (rampes, poignées toutes les 2 heures) et des sanitaires toutes les heures.
- **Planning journalier** de nettoyage des salles de classes (tables, chaises, poignées, interrupteur...) avec signature de l'agent.
- S'assurer qu'il y a toujours du savon et des essuie-mains en papier dans les sanitaires

9. Les missions des agents d'entretien

- Nettoyage des claviers après usage.
- Les ASEM se chargeront de la désinfection du petit matériel de classe et objets touchés par les enfants en maternelle à la fin de la classe.
- Désinfection du matériel de ménage en fin de service.
- Les produits utilisés pour nettoyer les surfaces :
 - Nettoyage des surfaces : produits habituels (hors vinaigre blanc).
 - Désinfection des surfaces après nettoyage : javel à 0,5% de chlore.
 - Les produits à base d'alcool (alcool ménager avec 70 % d'éthanol) : pour les claviers informatiques: lingettes à base d'alcool.



Ce retour peut-être réversible si de nouveaux cas de COVID-19 apparaissaient au Laos.